

**Le très hon. M. Trudeau:** Toutefois, il intéressera peut-être le député de savoir que j'irai jusqu'en Sibérie.

**L'hon. M. Hees:** Le premier ministre ne devrait pas seulement s'y rendre; il devrait y rester.

#### LE PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LE CHÔMAGE AU MANITOBA—LES CONSULTATIONS

**M. David Orlikow (Winnipeg-Nord):** Je voudrais poser une question supplémentaire au ministre des Finances. Vu que les statistiques de chômage pour le Manitoba, contrairement au reste du Canada, ont diminué de mois en mois au cours du dernier trimestre grâce à un programme énergétique de financement par le déficit budgétaire, le ministre consultera-t-il son homologue du gouvernement manitobain afin d'apprendre à utiliser cette tactique?

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. La question supplémentaire du député se présente sous la forme d'une suggestion.

\* \* \*

#### QUESTION POSÉE AU CABINET

[Français]

**M. René Matte (Champlain):** Monsieur le président, je désire poser une question au très honorable premier ministre.

Par suite des contradictions qui font mettre en doute sa parole, le très honorable premier ministre pourrait-il, une fois pour toutes, clarifier la situation et nous dire si, oui ou non, l'existence d'un gouvernement parallèle, sous la conduite de M. Claude Ryan, a influencé le gouvernement dans sa décision d'appliquer les mesures de guerre, en octobre dernier?

[Traduction]

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. La question ne me semble pas recevable pour le moment. La parole est au député de Calgary-Nord.

**M. Woolliams:** On a déjà répondu à ma question, monsieur l'Orateur.

\* \* \*

#### L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

##### LES PROPOSITIONS DU CONSEIL CONSULTATIF DES PROVINCES DE L'ATLANTIQUE

**L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition):** Je voudrais poser une question au ministre de l'Expansion économique régionale qui est actuellement bien négligé. Pourrait-il nous dire quand il va répondre, de façon favorable, je l'espère, à la demande du Conseil consultatif des provinces de l'Atlantique désireux d'obtenir une stratégie d'expansion appropriée à la région? Je pose cette question du fait que les taux de chômage tragiques publiés par le BFS pour les provinces atlantiques sont bien supérieurs à ce qu'ils étaient quand le ministre a pris ses fonctions.

[Le très hon. M. Trudeau.]

[Français]

**L'hon. Jean Marchand (ministre de l'Expansion économique régionale):** Monsieur l'Orateur, il est certain que nous travaillons en étroite collaboration avec les provinces de l'Atlantique. Maintenant, à mon avis, l'honorable chef de l'opposition ne connaît pas les statistiques ou ne veut pas les lire. Depuis que les programmes de mon ministère sont en vigueur dans les provinces de l'Atlantique, alors que, habituellement, le taux de chômage dans cette région, était de deux fois supérieur à la moyenne nationale, ce taux a été réduit de moitié cette année, et il continue à diminuer. Bref, le taux de chômage n'a pas augmenté relativement à la moyenne nationale, mais il a diminué, monsieur l'Orateur.

[Traduction]

**L'hon. M. Stanfield:** Une question supplémentaire. Le ministre nous dirait-il quand il pourra nommer un président au Conseil de développement du Cap-Breton, à moins que sa politique soit si peu efficace et si décourageante qu'il ne trouve personne pour remplir ce poste?

**Des voix:** Bravo!

**Des voix:** Oh, oh!

##### PROVINCES DE L'ATLANTIQUE—LES POLITIQUES FÉDÉRALES

**M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est):** Je voudrais poser une question supplémentaire au ministre de l'Expansion économique régionale. Bien que le ministre ait tout à l'heure faussé les chiffres du chômage des provinces de l'Atlantique, est-il disposé maintenant à admettre que ses méthodes ne peuvent réussir dans le cadre actuel des politiques gouvernementales et que le chômage augmente rapidement dans la région de l'Atlantique et dans la province de Québec? Est-il disposé à admettre que son programme est sans résultat dans le cadre de sa politique?

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. La parole est au député de Gander-Twillingate.

**M. McGrath:** J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. J'estime que le ministre devrait être autorisé à répondre.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, je vous prie. Je dirai que c'est à la présidence d'en décider. La présidence ne peut permettre au ministre de répondre à une question que je trouve nettement tendancieuse. Le député a demandé au ministre s'il est disposé à admettre que ses méthodes ne sont pas bonnes. C'est un argument, et non une question appropriée ou recevable du point de vue de la procédure.

[Français]

**L'hon. Jean Marchand (ministre de l'Expansion économique régionale):** Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement...

[Traduction]

**M. McGrath:** J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Je crois que le ministre veut soulever la question de privilège.